

## **Créer en commun, produire ensemble**

Journée d'information juridique

**Lundi 19 mars 2012 de 9h00 à 17h00**

**à la Maison des Cultures du Monde**

101, boulevard Raspail - 75006 Paris

M° Notre-Dame-des-Champs, Rennes ou Saint-Placide

Pour leur 14<sup>e</sup> journée d'information juridique, les centres de ressources du spectacle vivant : le Centre national de la danse, le Centre national du Théâtre, HorsLesMurs, l'Irma et le Cipac (pour le secteur des arts plastiques) s'intéressent, à partir d'exemples pratiques, au sujet « créer en commun, produire ensemble ».

De nombreuses créations réunissent plusieurs auteurs, souvent issus de champs artistiques différents. Quant aux productions, elles se bâtissent sur des partenariats de plus en plus complexes et variés.

Partant de ce double constat, nous nous intéresserons à la façon de gérer ces situations, afin de permettre une mise en œuvre plus sereine des projets.

Vous trouverez ci-après le programme détaillé de cette journée d'information destinée aux professionnels. Nous vous rappelons que la participation aux journées est gratuite mais que le nombre de places est limité.

### **Créer en commun, produire ensemble**

**Accueil des participants - 9h00**

**Introduction - 9h30**

**Atelier 1 - Plusieurs auteurs, une œuvre : quels droits ? (10h00 -12h30)**

- Qui est auteur ? Œuvres de collaboration, œuvres composites, œuvres collectives : quelles implications ? Chaque auteur peut-il faire une utilisation séparée de sa participation à l'œuvre commune ?
- Comment gérer l'exploitation de l'œuvre commune : quelle répartition des droits ? Quelle contractualisation ?
- Les sociétés de perception et répartition des droits d'auteur : quel rôle ? Comment gérer les situations hybrides (auteurs adhérents ou non à une société de gestion, auteurs ayant confié leurs droits à différentes sociétés de gestion...)

Intervenants : Me Bruno Anatrella (avocat au barreau de Paris, Cabinet BAGS Avocats), Majida Hayad (chargée de diffusion, collectif de cirque Cheptel Aleïkoum), Jacques Rémus (compositeur, auteur de sculptures musicales, cofondateur de l'association Auteurs dans l'Espace Public), Me Agnès Tricoire (avocat au barreau de Paris).

Modération : Emilie Le Thoër (responsable du Pôle juridique du Centre national du Théâtre)

## **Accueil des participants - 14h**

### **Atelier 2 - Partenaires de la production artistique : quelles réalités ? quels contrats ? (14h15 - 17h00)**

- Comment définir les responsabilités de chacun et contractualiser les partenariats qui en résultent ?
- Quels cadres : de la résidence à la coproduction, plusieurs degrés de partenariat, différentes modalités d'accompagnement sur la durée ?
- Comment gérer les apports de nature différente et les apports de subventions ?
- Quelle TVA pour quel partenariat ?

Intervenants : Véronique Bernex (juriste et administratrice de production), Arnaud Lisbonne (administrateur de la compagnie Le Festin), Me Thomas Rabant (avocat au barreau de Paris), Me Frédéric Subra (avocat au barreau de Lyon, Cabinet DELSOL Avocats), Laurent Vinauger (secrétaire général du Centre chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort).

Modération : Samuela Berdah et Raphaëlle Petitperrin (Chargées de l'information juridique au Centre national de la danse)